2ABMCONSULT
SASU
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 3 B RUE DU GUE DES FOURCHES
77230 LONGPERRIER
100 323 849 RCS MEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 07/09/2026

L'an deux mille vingt-six
Le sept septembre
À onze heures,

Monsieur Matthias ALI-BELKACEM

Associé unique de la société 2ABMCONSULT

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Monsieur Matthias ALI-BELKACEM, associé unique, décide de transférer le siège social du 3 B RUE DU GUE DES FOURCHES 77230 LONGPERRIER au 2 Rue De L'Hématite 85280 LA FERRIERE et ce à compter du 07/09/2026.

En conséquence, l'associé unique modifie les statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 2 Rue De L'Hématite 85280 LA FERRIERE."

Le reste de l'article est inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Matthias ALI-BELKACEM

